

CALENDRIER ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026 :

Opérations d'inscriptions

1. <u>INSCRIPTIONS / REINSCRIPTIONS :</u> Calendrier général hors les situations spécifiques de formation continue, alternance, candidats internationaux	Juillet	Août-Septembre
<i>(cf articles D612-1 à D612-18 Code de l'Éducation)</i> A.1. Pour les candidats qui ont accepté définitivement une proposition d'admission Parcoursup : - Première inscription par le WEB à l'Université Bourgogne Europe en 1^{ère} année de Licence, L.AS, PASS, DEUST, BUT, prépa intégrée - Réinscription par le WEB des étudiants déjà inscrits à l'Université Bourgogne Europe en 1^{ère} année de Licence, BUT, DEUST, L.AS, PASS, prépa intégrée (réorientations)	- Pour toute proposition acceptée définitivement jusqu'au vendredi 18 juillet 2025 inclus : Inscription du lundi 7 juillet à 14h jusqu'au vendredi 18 juillet 2025 à 12h - Pour toute proposition acceptée définitivement entre le samedi 19 juillet et le dimanche 17 août 2025 inclus : Inscription du samedi 19 juillet jusqu'au dimanche 20 juillet 2025 à 23h puis du jeudi 21 août à 10h jusqu'au vendredi 22 août 2025 à 12h - Pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » : Inscription du jeudi 21 août à 10 h jusqu'au vendredi 22 août 2025 à 12h - Pour toute proposition acceptée à partir du lundi 18 août 2025 : l'inscription doit être effectuée à partir du jeudi 21 août dans les plus brefs délais après l'acceptation <i>(sous 72 h)</i>	
A.2 pour les candidats en Master 1^{ère} année	Pour les candidats ayant définitivement accepté une proposition d'admission avant le lundi 14 juillet 2025 inclus Inscription du lundi 7 juillet à 14h au dimanche 20 juillet 2025 à 23h	Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le mardi 15 juillet et le lundi 25 août 2025 inclus : Inscription du mardi 15 juillet jusqu'au dimanche 20 juillet 2025 à 23h puis du jeudi 21 août 2025 à 10h jusqu'au lundi 25 août 2025 Pour toute proposition d'admission acceptée à partir du mardi 26 août 2025 : l'inscription doit être effectuée dans les plus brefs délais après l'acceptation <i>(sous 72h)</i>

A.3. Première inscription / Réinscription par le WEB à l'Université Bourgogne Europe sous réserve d'une autorisation d'inscription eCandidat (autre que le point A.1 et A.2)	Début : lundi 7 juillet à 14h (1 ^{ère} inscription) ou lundi 7 juillet à 10h (réinscription) Date limite : dimanche 20 juillet à 23h	Du jeudi 21 août à 10h au mardi 16 septembre 2025
B.1. Réinscription par le WEB des étudiants déjà inscrits à l'Université Bourgogne Europe en 1^{ère} année de Licence, Master, BUT, DEUST, PASS, prépa intégrée suite à une réinscription dans l'année non validée (redoublements)	Du lundi 7 juillet à 10 h au dimanche 20 juillet 2025 à 23h	Du jeudi 21 août à 10h au lundi 1 ^{er} septembre 2025
B.2. Réinscription par le WEB des étudiants déjà inscrits à l'Université Bourgogne Europe en : 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année de Licence, 2 ^{ème} année BUT, DEUST Licence professionnelle, 2 ^{ème} année de master, formations ingénieurs Médecine, Pharmacie, Maïeutique, odontologie	Du lundi 8 juillet à 10h au dimanche 20 juillet 2025 à 23h	A partir du jeudi 21 août 2025 à 10h et dans la limite des 15 jours suivant la date de rentrée des cours de la formation
C. Inscription des étudiants prenant une première inscription à l'Université Bourgogne Europe (hors les cas cités dans à la rubrique A ci-dessus) et devant effectuer une démarche d'inscription en présentiel		A partir du lundi 1 ^{er} septembre 2025 et dans la limite des 15 jours suivant la date de rentrée des cours de la formation- <i>Voir directement la scolarité de la formation pour l'inscription</i>

2. INSCRIPTIONS / REINSCRIPTIONS : <i>(cf articles D612-1 à D612-18 Code de l'Education)</i>	Juillet	Août-Septembre
D. CPGE Etape préalable nécessaire à l'inscription par le web - première inscription à l'UBE uniquement : Inscriptions <u>et</u> réinscriptions par le web (après OPI dans le cadre d'une première inscription) Pour les retardataires dans le cas d'une première inscription uniquement, périodes complémentaires :	Opération préalable à l'inscription (OPI) – CPGE : Du lundi 2 juin au dimanche 7 septembre 2025 Du lundi 15 septembre au lundi 10 novembre 2025 - OPI : du lundi 8 septembre au dimanche 5 octobre 2025 - Inscriptions : du samedi 11 octobre au lundi 10 novembre 2025 Dans tous les cas, aucune inscription / réinscription ne pourra être prise en compte après : le lundi 15 décembre 2025	

E. Inscriptions des étudiants des formations paramédicales et sociales (universitarisation)	- IFEN et IFMK : du mardi 9 septembre au dimanche 12 octobre 2025 - IFSI : du mardi 15 juillet au mardi 30 septembre 2025
---	--

3. REORIENTATION / TRANSFERTS <i>Il s'agit d'une modification du choix initial de la formation de l'étudiant, choix initial pour lequel le candidat a été accepté par l'établissement (Parcoursup...) Ces demandes sont donc étudiées par l'établissement en fonction de ses possibilités d'accueil, du dossier de l'étudiant, de ses capacités à réussir ainsi que de son projet professionnel</i>	Dates limites de dépôt des dossiers
Etudiants admis sur Parcoursup sollicitant une réorientation interne au semestre 1	Trois semaines maximum après la date de rentrée de la formation souhaitée pour le semestre 1 sous réserve de places vacantes dans la formation (*) (* les dossiers hors délai sont gérés par la composante)
Arrivée au semestre 2 dans le cadre : - d'un changement de filière au sein de l'UBE - d'un transfert en provenance d'une autre université* - d'un changement d'établissement et de formation (<i>autre qu'une université, exemple lycée pour un candidat en BTS...</i>)* *NB: en cas d'accord, il est inutile de faire remplir à l'étudiant une demande d'Inscription tardive	Trois semaines maximum après la date de rentrée de la formation souhaitée pour le semestre 2 (*) (* les dossiers hors délai sont gérés par la composante)

4. PROCEDURE D'INSCRIPTION TARDIVE :	Dates limites de dépôt des dossiers
1 ^{ère} inscription en 1 ^{ère} année de Licence, master, L.AS, BUT, DEUST, PASS	Vendredi 10 octobre 2025
Réinscription en 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année de Licence, BUT, DEUST, licence professionnelle, 1 ^{ère} , 2 ^{ème} année de master, formations ingénieurs, Médecine, Pharmacie, Maïeutique, Odontologie (cf rubriques 3B.1 et 3B.2) Inscription en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année de licence, 2 ^{ème} année de master, formations ingénieurs, Médecine, Pharmacie, Maïeutique, Odontologie (cf rubriques 3A.3 et 3C)	Vendredi 17 octobre 2025

5. <u>EXONERATION A TITRE EXCEPTIONNEL ET A TITRE RETROACTIF DES DROITS D'INSCRIPTION :</u>	Dates limites de dépôt des dossiers
Pour une demande d'exonération des droits à titre exceptionnel 2025-2026 (aucun paiement par l'étudiant des droits d'inscription dus au titre de l'année 2025-2026)	Mercredi 15 octobre 2025
Pour une demande d'exonération à titre rétroactif des droits d'inscription acquittés par l'étudiant au titre de l'année 2025-2026	Samedi 15 novembre 2025

6. <u>PROCEDURE DE VALIDATION :</u>	Dates limites de dépôt des dossiers
Candidatures pour une inscription (<i>hors</i> INSPE) en licence, licence professionnelle, master, DUT, DEUST dans le cadre d'une demande de <u>validation des acquis (*)</u> (art D613-36 et suivants - Code de l'Education) - 1^{ère} vague - 2^{ème} vague (NB : ouverte sur décision du responsable de formation) Rentrée 2025 - 1^{ère} vague - 2^{ème} vague (NB : ouverte sur décision du responsable de formation) IMPORTANT : les candidats devront également consulter les calendriers particuliers de dépôt des dossiers établis par les composantes pour chacune des formations concernées (*) ce calendrier ne concerne pas les procédures de validation pour les élèves de CPGE et de BTS de l'académie de Dijon pour lesquels des conventions spécifiques existent	Pour une inscription à la rentrée 2025 : Vendredi 30 mai 2025 Vendredi 29 août 2025 A la rentrée 2026 : Vendredi 29 mai 2026 Lundi 31 août 2026
Pour les Masters MEEF – INSPE : un dossier spécifique est à télécharger https://inspe.ube.fr/validation-des-acquis 3 vagues :	Pour une inscription à la rentrée 2025 : Jeudi 19 juin 2025 Lundi 25 août 2025 Vendredi 19 septembre 2025
Candidatures pour l'obtention d'un diplôme de licence, licence professionnelle, master, BUT, DEUST dans le cadre d'une demande de <u>validation des études supérieures (*)</u> (art R613-32 à R613-37 - Code de l'Education) (*) . ce calendrier ne concerne pas les procédures de validation pour les élèves de CPGE de l'académie de Dijon pour lesquels des conventions spécifiques existent . demandeurs de nationalité étrangère : (...) IMPORTANT : les candidats devront également consulter les calendriers particuliers de dépôt des dossiers établis par les composantes pour chacune des formations concernées	Pour l'obtention d'un diplôme au titre de l'année universitaire 2025-2026 : Vendredi 13 mars 2026

8. <u>DEMANDE DE CESURE</u> :	Dates de dépôt des dossiers
Année 2025-2026	
Pour une demande de départ au premier semestre de l'année 2025-2026 ou pour toute l'année 2025-2026	Du mardi 1 ^{er} avril au lundi 30 juin 2025*
Dates complémentaires concernant les candidats ayant formulé une demande de césure sur Parcoursup et Mon master Pour une demande de départ au premier semestre de l'année 2025-2026 ou pour toute l'année 2025-2026	Jusqu'au mercredi 16 juillet 2025 et du lundi 18 au vendredi 29 août 2025*
Pour une demande de départ au second semestre de l'année 2025-2026	Du mercredi 1 ^{er} octobre au vendredi 28 novembre 2025*
Année 2026-2027	
Pour une demande de départ au premier semestre de l'année 2026-2027 ou pour toute l'année 2026-2027	Du mercredi 1 ^{er} avril au mardi 30 juin 2026*
* Dans tous les cas, les demandes hors délai sont du ressort des composantes.	